

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du vendredi 30 Juin 2017

Séance ordinaire

Sur convocation en date du 24 juin 2017

Etaient présents : CORNETTE Christophe ; FICHAUX Hubert ; DASSONNEVILLE Gérard ; COQUEREL Stéphanie ; FAYEULLE Maurice ; DELATTRE Fanny ; PENET Nicole ; SAILLY Jessica ; SAINT-MACHIN Luc ; DENAES Jean-Pierre ; MALPOT Thierry ; DENIS Louis ; GOURMEZ Christophe ; BATARD Laurence

Absente non excusée: DUPONCHEL Jessica

Rédacteur : COQUEREL Stéphanie

Objet de la réunion

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 14 Avril 2017

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Elections des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner 3 délégués et 3 suppléants qui auront pour mission de se rendre à Arras le dimanche 24 septembre 2017 afin de voter pour le renouvellement de la série 1 des sénateurs.

Se sont portés candidats aux postes de délégués : Mr CORNETTE Christophe, Mr FICHAUX Hubert et Mr FAYEULLE Maurice. Tous trois ont été élus délégués à l'unanimité.

Se sont portés candidats aux postes de suppléants : Mme BATARD Laurence, Mr SAINT-MACHIN Luc et Mr DASSONNEVILLE Gérard. Tous trois ont été élus suppléants à l'unanimité.

3. Rythmes scolaires

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que lors du dernier conseil d'école, les instituteurs et les délégués de parents d'élèves se sont exprimés en faveur du retour à la semaine de 4 jours et à la suppression des TAP.

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques le permettant, Monsieur le Maire demande aux conseillers leur avis sur le sujet. Tous sont favorables. Le retour à la semaine de 4 jours et la suppression des TAP dès la rentrée de septembre 2017 sont donc approuvés à l'unanimité.

Mr le Maire ajoute que Mme STERCKEMAN, Directrice du RPI, a également évoqué la possibilité de changer les horaires de l'école. En effet, les enseignants se sont rendus compte que les

enfants étaient plus réceptifs le matin et souhaiteraient donc allonger la matinée d'école de 30 minutes et par conséquent réduire l'après-midi du même temps. La question du transport se pose, à savoir s'il est possible de faire coïncider les horaires d'école et de bus. La question est à l'étude.

4. Contrats des personnels communaux

Les contrats des personnels communaux suivants arrivent à leurs termes le 31 août 2017 : HIOT Nathalie, DENAES Fabienne, CARON Thérèse-Marie. Les postes seront de nouveau à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2017. Néanmoins suite au retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017, les contrats de certains personnels communaux se verront modifiés notamment ceux de Nathalie HIOT qui ne fera plus le bus le mercredi et de Fabienne DENAES qui assurait les TAP. Mesdames HIOT, DENAES et CARON se verront donc proposer un contrat de 13heures/semaine annualisées. L'ensemble des membres du conseil y est favorable.

5. Présentation du site internet communal

Christophe GOURMEZ présente aux membres du conseil municipal le projet de site internet de la commune. Il a été proposé de mettre un encart supplémentaire pour la salle polyvalente avec les tarifs ainsi que de rajouter la garderie avec ses horaires dans l'onglet école déjà existant. Un lien permettant de contacter les présidents d'associations va également être mis en place. Concernant les entreprises il a été convenu de les regrouper selon 3 catégories :

- Les entreprises agricoles
- Les entreprises de biens
- Les entreprises de services

Nicole PENET quitte la réunion.

6. Présentation des projets de columbarium

Hubert FICHAUX présente aux conseillers les différents projets de columbariums qui ont été proposés par la société GRANIMOND et explique les raisons qui les ont amenés à choisir un projet en particulier soit celui proposant 4 cavurnes carrées, une stèle flamme, un livre du souvenir, une table de recueillement, un banc, un monument 6 places avec plaque pour inscription. D'autres devis sont encore actuellement en cours auprès d'autres sociétés pour ce projet.

Un devis a également été demandé à L'entreprise Lebriez pour la confection et l'installation d'une barrière.

Une demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) qui pourrait aller jusqu'à 20% du montant des travaux va être faite.

Un règlement pour le « Jardin du Souvenir » sera à mettre en place.

7. Contrats de locations de la salle polyvalente et des tables rondes

Monsieur le Maire présente le nouveau contrat qui a été établi pour la location de la salle polyvalente. Les modifications apportées au nouveau contrat sont les suivantes :

- l'heure de remise des clés lors de la location de la salle a été modifiée à 15h.

- Le tarif pour le nettoyage de la salle est passé de 60 à 70€ si celui-ci n'est pas effectué voir pas correctement effectué.

Est ensuite présenté le contrat pour la location des tables rondes que la commune va désormais louer en dehors de la salle polyvalente.

Les 2 contrats ont été validés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

8. Eclairage public

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil que le coût de l'éclairage public pour l'année 2016 s'élève à 6287€.

Il est donc proposé d'installer une horloge pour couper l'éclairage la nuit de 23h à 4h toute l'année et totalement en juillet et en août.

Après vote il en résulte que la proposition de couper l'éclairage de 23h à 4h récolte 4 voix, la proposition de couper l'éclairage les 2 mois d'été récolté 4 voix et la proposition de ne pas couper l'éclairage récolte 5 voix. L'éclairage public restera donc allumé comme c'était le cas jusque maintenant.

9. Présentation de l'aménagement de sécurisation de la départementale D207 réalisé par le CAUE

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement de sécurisation de la départementale D207 qui nous a été transmis par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Un tapis va être refait en 2019 et sera pris en charge par le Département. Avant la réfection de celui-ci des remplacements de canalisations d'eau sont à prévoir. Une demande subvention DETR est également possible pour ce projet.

10. Indemnités des élus.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que suite au décret 2017-85 du 26 janvier 2017 il y a lieu de modifier la délibération précédemment prise concernant les indemnités de fonction des élus. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les indemnités de fonction du Maire et de ses adjoints d'après l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Cette décision est prise avec un effet rétro-actif à partir du 1er janvier 2017.

11. Situation Louis DENIS et Jessica DUPONCHEL

Il a été constaté que Monsieur DENIS n'assume plus les délégations qui lui ont été attribuées et qui sont de ce fait assurées par Monsieur le Maire. Lors de la réunion Monsieur DENIS a émis le souhait de démissionner de sa fonction d'adjoint au maire pour raisons personnelles et a demandé qu'un modèle de lettre de démission lui soit transmis. La secrétaire de mairie se charge donc de le lui transmettre. Concernant les indemnités touchées par Monsieur DENIS, celles-ci resteront dans le budget communal.

Concernant Madame Jessica DUPONCHEL, suite à son déménagement, celle-ci n'assiste plus aux réunions du conseil municipal. La proposition a été faite de lui demander de démissionner de ses fonctions de conseillère municipale qu'elle n'assume plus. L'ensemble des membres du conseil municipal sont favorables à cette proposition. Un courrier en ce sens sera donc transmis à Mme DUPONCHEL.

Informations diverses :

○ Vidéoprojecteur interactif pour l'école :

Le sénateur Jean-Marie VANLERENBERGHE a accordé une subvention de 1500€ au titre de la réserve parlementaire pour l'achat d'un vidéoprojecteur interactif pour l'école.

Le montant du devis de 2750€ comprend : le vidéoprojecteur, l'ordinateur, le logiciel et la formation de base.

L'association de parents d'élèves du RPI ayant subventionné l'achat du rétroprojecteur de l'école de Mentque, Monsieur le Maire va contacter la Présidente pour lui demander si l'association participera également à l'achat du matériel pour l'école de Moringhem. Une demande de participation au RPI sera également faite.

L'ensemble des membres du conseil est favorable à l'achat du vidéoprojecteur interactif.

○ Centre de Loisirs Sans Hébergement de Houlle

Comme les années précédentes le CLSH de Houlle accueillera les enfants de Moringhem qui souhaitent s'y inscrire. L'âge limite est de 13 ans. Le CLSH aura lieu du 10/07 au 11/08.

○ Brulage des déchets verts

Il a été remarqué que des habitants brûlent des déchets verts. Il est rappelé que cela est absolument interdit et que des déchetteries sont à disposition afin de permettre aux gens de se débarrasser de leurs déchets. Un rappel sera fait dans le bulletin municipal.

○ Vigipirate à l'école

A l'école la porte d'entrée n'est pas anti-panique. Il faut mettre un report de sonnerie dans les classes.

○ Rue de Guzelinghem

La question du sens de circulation dans la rue de Guzelinghem est à nouveau posée. La circulation étant difficile voire même parfois dangereuse il est proposé de faire passer cette petite rue en sens unique. Un arrêté sera donc pris et des miroirs seront installés afin de permettre une meilleure visibilité.

○ Dégradations dans la commune

Plusieurs personnes ont constaté des dégradations au sein de leur propriété (grillages arrachés ou abimés) et également des personnes qui s'introduisent dans les jardins en pleine nuit. Il a été demandé d'être vigilant et de ne pas hésiter à appeler la gendarmerie pour leur en faire part.